



Madame Marie-Pierre Lavoie
Présidente
Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
13511, promenade Commerce, bureau 100
Richmond (Colombie-Britannique)
V6V 2J8

Madame,

Je donne suite à votre lettre concernant le dénombrement complet des ayants droit à l'éducation dans la langue de la minorité dans le cadre du prochain recensement. Je vous remercie d'avoir écrit à ce sujet et vous prie d'excuser le temps mis à vous répondre.

La Loi sur les langues officielles, dont nous avons célébré le 50^e anniversaire en 2019, souligne l'importance d'appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de les rendre plus fortes et pérennes. L'éducation dans leur langue représente pour ces communautés un élément essentiel de vitalité.

Le gouvernement du Canada reconnaît le besoin d'effectuer une estimation de l'ensemble des ayants droit et d'entreprendre une enquête approfondie fondée sur les données du recensement. Ces données permettront au gouvernement de mieux prendre en considération les besoins des communautés visées. Statistique Canada évalue actuellement diverses méthodes en vue d'une estimation plus précise des ayants droit au pays.

Le gouvernement juge que l'accès à des données de grande qualité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire est d'une importance capitale. C'est la raison pour laquelle le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023* a prévu accorder à Statistique Canada la somme de trois millions de dollars afin d'améliorer sa capacité à recueillir des données dans nos deux langues officielles.

.../2

En décembre 2019, on m'a confié le mandat de dénombrer les ayants droit et de mener une enquête approfondie à la suite de la cueillette de données du recensement. L'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et ministre responsable de Statistique Canada, est quant à lui chargé de préparer le questionnaire détaillé du Recensement de 2021 et de procéder à la collecte et l'analyse des données.

De son côté, le ministère du Patrimoine canadien travaille étroitement avec Statistique Canada pour que le recensement reflète le plus fidèlement possible les préoccupations du gouvernement ainsi que les nouvelles tendances démographiques de la société canadienne en matière de langues officielles. En prévision du recensement de 2021, Statistique Canada a mené des consultations en ligne et des discussions en personne de l'automne 2017 au printemps 2018.

J'ai confiance que Statistique Canada pourra recueillir de façon professionnelle des données fiables, tout en se conformant à des critères scientifiques et en évaluant l'efficacité et les limites des diverses méthodes de collecte. L'organisme se voit assuré de mon appui indéfectible pour rendre possible cette utilisation du recensement en vue de cumuler des données qui permettront une estimation précise de l'ensemble des ayants droit à l'éducation dans leur langue officielle, et ce, partout au pays.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

- c.c. L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée
L'honorable Harjit Singh Sajjan, C.P., député
L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député
L'honorable David Lametti, C.P., député
L'honorable Joyce Murray, C.P., députée
L'honorable Hedy Fry, C.P., députée
Monsieur William Amos, député
Monsieur René Arseneault, député
Monsieur Terry Beech, député
Monsieur Sukh Dhaliwal, député
Monsieur Ken Hardie, député
Monsieur Ron McKinnon, député
Monsieur Randeep Sarai, député
Monsieur Patrick Weiler, député